

Des acteurs de l'écosystème des infrastructures lancent une association : Connexion 21**Quelles infrastructures léguerons-nous
à nos enfants et petits-enfants ?**

Connexion 21 annonce officiellement son lancement le 19 avril à Paris. Cette association loi 1901 créée par une vingtaine d'acteurs du monde de la construction a pour but de défendre les projets d'infrastructures, souvent battus en brèche. Elle accentue l'enjeu, vital pour l'avenir, d'être à la hauteur des besoins en la matière.

Un constat : la France d'aujourd'hui s'est dessinée hier, celle de demain doit se préparer aujourd'hui.

Tous nos voisins saluent la qualité du réseau d'autoroutes français. Roissy compte parmi les plus grands aéroports d'Europe. La présence substantielle de grands stades a largement contribué à ce que la France soit retenue pour organiser l'Euro de foot 2016. A cela, il conviendrait d'ajouter les ports et le réseau ferroviaire. Tous ces équipements figurent à l'actif de la France. Mais s'ils existent, c'est parce que leur création a été décidée en amont par des acteurs publics ou privés qui avaient une haute idée de leur pays sur le long terme. Où est cette réflexion à l'heure actuelle ? Les opposants à toute initiative d'équipement, quelle qu'elle soit, semblent plus audibles que ceux qui veulent bâtir un projet collectif pour leur pays. *« Connexion 21, précise Eric Berger, président, répond à un besoin urgent. La France doit investir aujourd'hui dans ses infrastructures. Elle doit le faire massivement. Si on ne réagit pas rapidement, nous serons condamnés à voir s'abîmer doucement le patrimoine français et surtout nous renoncerons à toute compétitivité future. Sans infrastructures, pas de commerce. Sans infrastructures, pas de tourisme. Sans infrastructures, pas de développement des territoires. »*

Une conviction : les infrastructures sont aussi nécessaires que l'éducation pour le futur d'une nation.

Pour que la France reste un pays vert, fluide, accueillant et innovant, elle a besoin d'infrastructures qui vont dans ce sens. Cela veut dire des réseaux d'eau performants pour une ressource de plus en plus rare, des équipements télécoms à la hauteur de la transition digitale qui s'opère. Mais aussi des réseaux de transports en commun pratiques, connectés et confortables, des routes sûres pour accueillir la révolution automobile qui s'annonce, avec des voitures à faible consommation d'énergie qui se piloteront d'elles-mêmes.

Une force de proposition : Connexion 21

Afin de nourrir un débat permanent sur le sujet, une vingtaine d'acteurs de la filière- entreprises, organisations professionnelles, fournisseurs de matériels et de matériaux, personnes physiques, se sont rassemblés pour créer Connexion 21, dont le lancement officiel a lieu à Paris le 19 avril. Il s'agit d'une association de type loi de 1901.



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Laurent Bartoleschi - 01 41 05 02 0221-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

Ses fondateurs sont partis de cette idée simple : le pays que nous laisserons en héritage à nos enfants dépend des décisions prises aujourd'hui. « *Nous devons entretenir, relève Hervé Biancarelli, Vice-président, et développer les infrastructures, qu'il s'agisse des canalisations d'eau, des routes, des réseaux de télécoms ou d'assainissements, des ports et aéroports. A l'avenir, si nous faisons les bons choix, nous dessinerons une France plus respectueuse de l'environnement, plus solidaire, plus performante économiquement, capable de créer davantage d'emplois.* »

Cela vaut pour les choix d'équipements, mais aussi pour la manière dont ils seront construits et entretenus.

C'est pourquoi des dossiers thématiques seront régulièrement publiés ces prochains mois : sur l'eau, les télécoms, les infrastructures sportives à l'occasion de l'Euro 2016, les smart cities, les routes, les aéroports, les ports maritimes et fluviaux, le réseau ferroviaire, l'électricité, l'agriculture.

C'est aussi la raison pour laquelle les adhérents à l'association s'engagent à signer une charte qui met en avant les principes de développement durable, d'éthique et de probité de ses membres, et la volonté de promouvoir une image positive de leurs métiers. « *Car il y a de quoi être fier en effet de construire des ponts de communication entre les hommes, plutôt que des murs d'incompréhension, souligne Hervé Biancarelli.* »

A propos de Connexion 21

Cette association loi 1901 a été créée par une vingtaine d'acteurs des travaux publics - Alkern, Bergerat-Monnoyeur, Cemex, CIM Béton, CISMA, FNTP, JCB, Lafarge-Holcim, Liebherr, Loxam, Manpower, PAM Saint Gobain, Point P Travaux publics, PUM Plastiques, Renault Trucks, Seimat, Stradal, UNICEM, UMTM - pour défendre les projets d'infrastructures, et pour souligner l'enjeu, vital pour l'avenir, d'être à la hauteur en la matière. La contribution, à terme, est de sensibiliser le grand public comme les décideurs à l'importance cruciale d'accroître les investissements dans l'entretien et la création d'infrastructures.

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Les images HD](#)
- [Toutes les informations sur Connexion 21](#)
- www.connexion21.org et [@Connexion_21](https://twitter.com/Connexion_21)



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Laurent Bartoleschi - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>